REÇU EN PREFECTURE
le 14/10/2019
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20191014-2019_053-AR

Arrêté n°2019-053 du 14/10/2019

ARRETE PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATION ET DE VACANCE DE POSTE
POUR LA PERIODE DU 07/10/2019 au 14/10/2019

Le Président,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 23 et 41,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 42 à 46,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, et C transmises par les collectivités du département de la Haute-Saône au CDG 70,

ARRETE

Article 1er : La liste des vacances et créations d'emplois établie pour la période du 07/10/2019 au 14/10/2019 comporte :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
2	4	10

réparties selon l'annexe ci-jointe.

Article 2 : Le Président du CDG 70 certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif (30 rue Charles Nodier 25 000 BESANCON) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le Président du CDG 70 charge ses services de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise au représentant le l'Etat.

Fait à Vesoul, le 14/10/2019
Le Président du CDG 70

Michel DÉSIRÉ

REÇU EN PREFECTURE
le 14/10/2019
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20191014-2019_053-AR

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE HAUTE-SAONE

27 avenue Aristide Briand – 70000 VESOUL
Tél. : 03/84/97/02/40 - Fax : 03/84/97/02/41 – Site internet : 70.cdgplus.fr

Publicité des déclarations de créations ou vacances d'emplois
Centre départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale– Catégories A-B-C

Arrêté n°2019-053 du 14/10/2019

Période du 07/10/2019 au 14/10/2019

Nom de la Collectivité	Grade	Service	Durée hebdomadaire	Numéro
COMMUNAUTE CMES PAYS VILLERSEXEL	ADJOINT ADMINISTRATIF		35 H 00	2019 - 895
BOUSSERAUCOURT	ADJOINT ADMINISTRATIF		8 H 00	2019 - 896
MONTARLOT LES RIOZ	ADJOINT TECHNIQUE		1 H 30	2019 - 897
SCEY-SUR-SAÔNE ET SAINT-ALBIN	ADJOINT TECHNIQUE		10 H 00	2019 - 898
SYND. DES EAUX DE MARLINVAUX	ADJOINT ADMINISTRATIF		2 H 00	2019 - 899
SENONCOURT	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Mairie	12 H 00	2019 - 900
COMM. CMES DU PAYS DE LUXEUIL	ATTACHE		35 H 00	2019 - 901
COMM. CMES DU PAYS DE LUXEUIL	ATTACHE PRINCIPAL		35 H 00	2019 - 902

REÇU EN PREFECTURE
le 14/10/2019
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20191014-2019_053-AR

COMM. CMES DU PAYS DE LUXEUIL	REDACTEUR		35 H 00	2019 - 903
COMM. CMES DU PAYS DE LUXEUIL	REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE		35 H 00	2019 - 904
COMM. CMES DU PAYS DE LUXEUIL	REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE		35 H 00	2019 - 905
Conseil Départemental de la Haute-Saône	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	DSSP - Laboratoire départemental vétérinaire et d'hydrologie	35 H 00	2019 - 906
Conseil Départemental de la Haute-Saône	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	DSSP - Laboratoire départemental vétérinaire et d'hydrologie	35 H 00	2019 - 907
Conseil Départemental de la Haute-Saône	technicien paramédical de classe supérieure	DSSP - Laboratoire départemental vétérinaire et d'hydrologie	35 H 00	2019 - 908
COMMUNAUTE CMES PAYS VILLERSEXEL	AGENT SOCIAL	crèche	35 H 00	2019 - 909
DAMPIERRE SUR LINOTTE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Agence Postale Communale	15 H 00	2019 - 910